

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant la réalisation d'un contrat de prêt au secteur public local Transformation écologique "Aqua Prêt" d'un montant de 2 800 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération de modernisation et sécurisation de la station principale d'eau potable du budget annexe de l'eau.

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 2121-23, L. 2121-24 et L. 2121-25 ;
Vu la délibération n°31 du conseil communautaire du 20 novembre 2022 relative à la délégation d'attribution du comité communautaire au Président ;
Vu le mode de fonctionnement de Limoges Métropole ;
Vu la proposition communale en date du 6 novembre 2022

D É C I S I O N

Article 1. De contracter auprès de la Caisse des Dépôts un contrat de prêt comportant d'un côté de prêt d'un montant total de 2 800 000 € (deux millions huit cents mille euros) destiné à financer l'opération de modernisation et sécurisation de la station principale d'eau potable existante au budget annexe de l'eau.

Article 2. Les principales caractéristiques financières du contrat de prêt sont les suivantes :

Objet du prêt : RSE, Transformation écologique "AquaPrêt"
Montant : 2 800 000 €
Durée d'amortissement : 25 ans
Fréquence des échéances : Trimestrielle
Index : Lorrain A
Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 2,40%
Révisibilité du taux d'intérêt à chaque échéance, en fonction de la variation du taux du LA
Amortissement : Amortissement prioritaire
Absence de mobilisation de la totalité du montant du prêt : autorisée moyennant le paiement d'une prime de 10% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie

DÉCISION

Décision concernant la réalisation d'un contrat de prêt au secteur public local Transformation écologique "Aqua Prêt" d'un montant de 2 800 000 € auprès de la CDC - station principale d'eau potable

1 DOCUMENT - Publié le 11 Décembre 2023



DEC_FIN_24710_CONTRAT_PRET_CAISSE_DEPOT_2800000_EUROS_STATION_EAU.pdf
(.pdf, 130,6 Ko)

 TÉLÉCHARGER